

N°170  
février 2015

# profil

magazine



## PETITE ENFANCE

Des solutions pour  
toutes les situations

Prolongement  
du métro B

-  
Donnez votre avis

p.9

Aménagement

-  
Les transformations  
de l'Yzeron se  
poursuivent

p.11



## Vœux 2015

Plus de 400 personnes étaient réunies, jeudi 15 janvier, dans les salons de l'Hôtel de Ville pour une cérémonie des vœux placée sous le signe de l'émotion en raison des attentats survenus quelques jours plus tôt à Paris. Lors de cette soirée, François-Noël Buffet a rappelé les contraintes budgétaires qui pèsent aujourd'hui sur les collectivités et a réaffirmé son engagement pour la Ville. Ce mandat ne sera pas marqué, comme le précédent, par la réalisation de grands projets, mais consacré à l'entretien du patrimoine, dans un souci d'économies nécessaires et avec un investissement mesuré. Lors de cette soirée, les Oullinois ont pu rencontrer les différents élus de l'équipe municipale et échanger avec eux sur leurs projets.



## Les rois de la piste

Après les temps des fêtes, vient celui... de la galette ! Tous les seniors étaient invités à tirer les rois samedi 10 janvier. 130 Oullinois ont ainsi rejoint le Goût du jour pour profiter des pâtisseries et de l'animation musicale assurée par les Faux-semblants. Avec un répertoire moderne et varié, ce duo lyonnais a proposé un spectacle participatif dans une ambiance extraordinaire. Prochain rendez-vous pour tous les seniors de la ville : le carnaval organisé à la résidence la Californie jeudi 19 février dès 14h30. Un seul mot d'ordre : venir déguisés aux couleurs du soleil et des îles. Le rendez-vous est pris !

Profil n°170  
février 2015

## Sommaire

<b>Arrêt sur images</b> .....	2
<b>Entretien avec le Maire</b> .....	3
<b>Conseil municipal</b> .....	4
> Ordre du jour de la séance du 5 février (extraits)	
<b>Dossier</b> .....	5-7
> Petite enfance : des solutions pour toutes les situations	
<b>Oullins au quotidien</b> .....	8-9
> Pendant et après l'école : inscrivez vos enfants	
> Prolongement du métro : donner votre avis	
> Pensez aux détecteurs de fumée	
<b>La ville bouge</b> .....	10
> Bien comprendre les règles de la zone 30	
> Bienvenue à Bluely	
<b>Environnement</b> .....	11
> Les transformations de l'Yzeron se poursuivent	
> Un collecteur tout neuf	
<b>Économie et emploi</b> .....	12
> Graines de SOL : un terrain fertile pour les entrepreneurs	
<b>Solidarités actives</b> .....	13
> Un nouveau trajet pour la navette des seniors	
<b>Sports, loisirs &amp; culture</b> .....	14-15
> Des vacances sportives	
> Inauguration du nouvel éclairage du stade du Merlo	
<b>Tribunes d'expression politique</b> .....	16-17
<b>Agenda et infos pratiques</b> .....	18

Parution mensuelle, 11 numéros par an  
Imprimé sur papier 100 % recyclé non traité

**Directeur de la publication** François-Noël Buffet  
**Rédactrice en chef** Elisabeth Corino  
**Rédaction** Service communication - Ville d'Oullins  
**Photos** Mathias Ridde, Service communication - Ville d'Oullins  
**Mise en page** Service communication - Ville d'Oullins  
**Maquette** Anatome  
**Régie publicitaire** Service communication - Ville d'Oullins  
**Impression** Brailly  
**Distribution** Publi Services  
**Tirage** 14 000 exemplaires

Profil est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.  
Si vous ne le recevez pas, merci de le signaler au service communication au 04 72 39 73 79.



## Grands projets pour les tout-petits

*Être une ville attractive, comme l'est Oullins aujourd'hui, implique d'accompagner cette mutation en garantissant à chaque catégorie de la population des services et des équipements adéquats. C'est ce que nous faisons, notamment en matière de petite enfance.*

Alors que jusqu'au début des années 2000 notre commune avait perdu plus de 2 500 habitants, nous avons réussi à stopper cette hémorragie et, à force de projets et de vision pour notre Ville, à faire en sorte d'inverser la tendance. Ainsi, Oullins gagne-t-elle en moyenne 0,2% d'habitants supplémentaires chaque année depuis 2007 pour dépasser 26 000 aujourd'hui, son niveau historique des années 70 à 90 !

Ce regain de population, qui ne doit rien au hasard, n'est bien sûr pas une fin en soi. Il est cependant la conséquence logique d'une politique d'amélioration de notre cadre de vie, de nos transports, de notre habitat, de nos services, de notre tissu associatif et de bien d'autres facteurs qui font "qu'il fait bon vivre à Oullins". On s'aperçoit notamment que les nouveaux arrivants sur le territoire de la commune sont jeunes, souvent des familles avec enfants ou de jeunes couples.

C'est pour répondre à leurs besoins que nous avons mis en place des services et des structures performants. Grâce à notre engagement pour les tout-petits et leurs parents, Oullins



peut s'enorgueillir de disposer aujourd'hui de sept établissements d'accueil, et bientôt d'un huitième avec la nouvelle crèche du quartier Ampère.

Les modes d'accueil doivent aussi être en phase avec les mutations de notre société et s'adapter notamment aux horaires de travail des parents, plus diversifiés qu'autrefois. C'est une des raisons pour lesquelles nous avons favorisé de nouvelles solutions (micro-crèches, crèches interentreprises...), simplifié l'accès aux structures et augmenté le nombre de places (+25% en six ans). Nous avons également encouragé les initiatives associatives ou privées développées sur notre territoire.

Je vous laisse le soin de découvrir, dans le dossier de ce numéro de Profil, les nombreux autres projets et réalisations que nous menons dans ce domaine ! ●

### le mandat EN ACTION...

1<sup>re</sup> édition des  
Zoullisongs

**06/2014**



Forum  
"Se déplacer  
autrement"

**09/2014**



Lancement  
du projet de crèche  
à Ampère

**Début 2015**



**06/2014**

Ouverture  
du parc naturel  
du bois de Sanzy



**09/2014**

Inauguration  
de la résidence  
étudiante "La Cité"



**Fin 2015**

L'école Jules Ferry  
entièrement rénovée

## Conseil municipal du 5 février

### Vitesse excessive dans la Grande rue

## Ordre du jour (extraits)

### ► Prévention de la délinquance

Adoptée par le gouvernement en juillet 2013, la stratégie nationale de prévention de la délinquance a été déclinée au niveau départemental dans un plan d'actions allant de 2014 à 2017. Il comprend trois thématiques prioritaires : la tranquillité publique, la délinquance des mineurs ainsi que les violences faites aux femmes, les violences intrafamiliales et l'aide aux victimes.

Oullins, qui dispose d'un Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) depuis 2009, a décidé de s'impliquer dans ces trois domaines au travers d'un plan local d'actions qui s'appliquera du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2017.

### ► Remplacement d'une conseillère municipale

Pour faire suite à la démission d'Odile Lepetit, conseillère municipale du groupe "Oullins demain", en date du 9 janvier 2015, la Ville a procédé à son remplacement au sein des commissions et organismes dont elle était membre par le suivant de la liste ayant accepté de siéger au Conseil municipal. Raphaël Perrichon est désormais membre du premier collègue au conseil d'administration du théâtre de la Renaissance, du comité d'éthique et d'évaluation de la vidéoprotection ainsi que des commissions "affaires sociales et aménagement urbain", "sport, culture, vie associative et échanges internationaux" et "petite enfance, affaires scolaires et jeunesse".

### ► Logements sociaux

Avec la promulgation de la loi Duflot du 18 janvier 2013 et la modification de la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) de 2000, les obligations de production de logement sociaux ont été renforcées avec un taux minimal de logements locatifs sociaux

passant de 20 à 25 %. Les modalités de réalisation de cet objectif sont également plus contraignantes pour les communes.

L'engagement triennal 2014-2016 sera effectué selon un principe de mutualisation proposé par le Grand Lyon avec 28 autres communes. Un objectif de réalisation de 126 logements sociaux est fixé à Oullins pour la période 2014-2016.

### ► Vœu pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État

Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards € décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'État aux collectivités sont en effet appelés à diminuer de 28 milliards € d'ici deux ans. Les communes, risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle alors même qu'elles sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société.

Dans ce contexte, l'Association des maires de France (AMF) - composée des 36 000 communes françaises - a souhaité, et cela à l'unanimité, mener une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics et les Français sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises.

C'est pour toutes ces raisons qu'Oullins souhaite soutenir les demandes de l'AMF, à savoir le réexamen du plan de réduction des dotations de l'État, l'arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives qui sont sources d'inflation de la dépense et la réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales ●

Bonjour, j'habite dans le haut de la Grande rue. Avec nos voisins, nous constatons toujours de nombreux véhicules circulant à grande vitesse (surtout à la descente), bien au-delà de la vitesse autorisée. Le danger est réel compte tenu de l'arrivée rapide au centre-ville, de plusieurs carrefours avec une faible visibilité, de pistes cyclables, etc. Il est absolument nécessaire de sécuriser la partie haute de la Grande rue et de faire réduire la vitesse des véhicules : contrôles radars plus fréquents, ralentisseurs et avertisseurs de vitesse comme il y en a à l'entrée de La Mulatière.

Nous transmettons votre remarque au service voirie de la Métropole (compétente en la matière) pour qu'elle effectue des comptages de vitesse.

En fonction des résultats, nous étudierons, avec elle, les solutions techniques possibles pour réduire la vitesse. Sachez toutefois qu'en raison de la déclivité de la voirie, la mise en place de ralentisseurs ne peut être envisagée.

Chaque année, la Ville organise, au Pôle petite enfance de la Bussière, une grande fête de la petite enfance.  
En 2015, elle aura lieu le 30 mai.

# PETITE ENFANCE

## Des solutions pour toutes les situations

**Simplifier les démarches des parents, proposer des modes de garde variés, contribuer au bien-être et au développement des tout-petits... tels sont les objectifs prioritaires de la Ville pour la petite enfance.**



**> Marie-Laure Piquet-Gauthier**  
adjointe déléguée à la petite enfance

### **Quelles sont les orientations de la Ville en matière de petite enfance ?**

Depuis plusieurs années, nous poursuivons les mêmes objectifs. Notre volonté première reste de faciliter les démarches des parents qui sont à la recherche d'un mode de garde pour leurs enfants. Mais nous devons aussi gérer et développer une offre d'accueil diversifiée qui soit en lien direct avec les besoins des familles. Et pour cela, il faut animer un partenariat local dense et conforter les relations entre les différents acteurs de la petite enfance.

À Oullins, toutes les structures, qu'elles soient municipales, associatives (Association des centres sociaux d'Oullins) ou privées se coordonnent - en lien avec la PMI - pour proposer les meilleurs services et œuvrer au quotidien pour l'épanouissement des enfants.

### **Comment savoir, justement, ce que les familles souhaitent ?**

Chaque année, nous réalisons un diagnostic précis qui nous permet de répertorier les demandes de garde qui ont été faites (âge de l'enfant, temps de garde souhaité par semaine...), la situation professionnelle dans laquelle se trouvent les parents (actifs, à la recherche d'un emploi, en formation...) et les

### **EN CHIFFRES :**

- > 5 structures municipales ou associatives
  - 4 crèches collectives
  - 1 crèche familiale et collective
  - 184 places
  - 492 enfants accueillis en 2014
- > 230 assistantes maternelles
- > 1 micro-crèche privée (bientôt 2)
- > 1 crèche interentreprises

solutions que nous avons pu apporter. Depuis deux ans, nos objectifs d'accueil, directement liés à ceux souhaités par la CAF qui finance toutes les structures, sont axés sur la typologie des familles. La priorité est donnée à celles ayant un enfant porteur de handicap, compatible avec un accueil et une prise en charge en collectivité. Nous privilégions aussi les familles accueillant une fratrie multiple de moins de trois ans, les familles monoparentales actives avec de faibles ressources ainsi que les familles en parcours de formation ou de retour à l'emploi.

Nous avons également dû nous adapter au changement de la société et à l'évolution de la composition des familles qui souhaitent aujourd'hui de plus en plus de temps de garde partiels ou occasionnels.

### **Toutes les demandes obtiennent-elles une réponse favorable ?**

Nous nous efforçons d'avoir une offre la plus diversifiée possible et nous avons la chance que toutes les formes d'accueil soient disponibles sur la ville. Les établissements d'accueil du jeune enfant permettent de répondre à plus de la moitié des demandes.

Plus de 200 assistantes maternelles qualifiées offrent également un accueil privilégié pour les tout-petits. Une matinée de rencontres aura d'ailleurs lieu pour la première fois le 27 juin au Pôle Petite Enfance. Elle offrira la possibilité aux parents en recherche d'une nounou pour septembre et aux assistantes maternelles ayant des places disponibles de faire connaissance et de tester leurs compatibilités ●

"La priorité est notamment donnée aux familles ayant un enfant porteur de handicap."

# Un nouveau Pôle Petite Enfance pour 2016



© AXE architecture

D'ici deux ans, le quartier Ampère sera doté d'une nouvelle structure petite enfance qui permettra de répondre au besoin d'accueil des jeunes enfants sur ce secteur.

Cet équipement sera installé au 5 rue Ampère, au rez-de-chaussée d'un nouveau bâtiment qui accueillera également 16 logements répartis sur 4 étages (un T3 et trois T2 sur chaque niveau) mais également un parking privé en sous-sol. Les accès à l'immeuble d'habitation et à la crèche seront distincts.

Pour le bien-être des tout-petits, ce Pôle Petite Enfance sera notamment doté de deux salles d'activités, d'un atrium et d'un jardin de 150 m<sup>2</sup>. Il accueillera une structure d'accueil collectif et un Relais assistantes maternelles (RAM). En complément des animations proposées au RAM de la Bussière, déjà fortement fréquenté, des temps d'accueil

parents/enfants et des temps collectifs pour les assistantes maternelles seront mis en place à Ampère.

La proximité de l'école primaire devrait également permettre de développer de beaux projets et de solides liens entre les deux structures.

Les travaux débuteront d'ici la fin du premier trimestre 2015, pour une ouverture de la structure prévue fin 2016. Avec ce programme géré par le bailleur social ICF Habitat Sud Est Méditerranée, la Ville répond à la demande des parents et augmente les capacités de garde sur la commune •

## Brins d'étoiles ouvre sa deuxième micro-crèche



En complément de l'offre municipale et associative, la micro-crèche Brins d'étoiles, située au Pont Blanc, rencontre un grand succès. Cette petite structure privée, à mi-chemin entre l'assistante maternelle et la crèche classique, propose 10 places régulières et une place d'urgence. Une capacité qui sera prochainement doublée avec l'ouverture, en mars, d'une deuxième structure située à quelques pas seulement de la première •

### 📍 Renseignements et inscriptions :

Brins d'étoiles - 48 rue des Célestins - contact@brinsdetoiles.com  
Tél. 04 72 30 86 51  
www.brinsdetoiles.com



## ASSISTANTES MATERNELLES : mode d'emploi

Vous vous interrogez sur l'accueil de votre enfant chez une assistante maternelle agréée ?

Nous vous proposons des temps d'information et d'échanges en présence de :

- > parents qui ont déjà opté pour ce mode de garde,
- > la responsable du Relais assistantes maternelles (RAM),
- > la chargée d'accueil du Point accueil parents,
- > une puéricultrice de la Protection maternelle et infantile (PMI),
- > un travailleur social de la Caisse d'allocations familiales (CAF).

Rendez-vous au Pôle Petite Enfance de la Bussière de 20h à 22h  
mardi 24 février  
jeudi 25 juin  
mardi 13 octobre

📍 Sur inscription du lundi au vendredi (sauf mercredi) de 10h à 12h

Tél. 04 37 22 51 80

Pôle Petite Enfance Bussière - 60 rue du Buisset



## La grande famille Arlequin

Arlequin est une structure spécifique dans le paysage de la petite enfance car elle est à la fois une crèche collective de 12 places et une crèche familiale qui propose jusqu'à 72 places.

### Une "crèche familiale"

La crèche familiale est gérée par la Ville et placée sous la direction d'une puéricultrice. Elle emploie des assistantes maternelles agréées qui accueillent à leur domicile, et en fonction de leur agrément, de 1 à 4 enfants généralement âgés de moins de 4 ans. De manière hebdomadaire, assistantes maternelles et enfants se retrouvent dans les locaux de la crèche pour des temps de rencontre propices à la socialisation et à l'éveil des petits.

### Des assistantes maternelles aidées et encadrées

Étant employées par la Ville, les assistantes maternelles sont assurées de leur emploi et d'une rémunération mensuelle, même lorsqu'elles n'ont pas d'enfants à garder. Elles n'ont pas à gérer l'aspect contractuel, administratif et financier inhérent à leur activité. Elles ne choisissent pas leurs horaires, ni les familles pour lesquelles elles vont travailler. Mais elles bénéficient d'un encadrement et d'un accompagnement professionnels assurés par le personnel de la crèche. Autre avantage, l'ensemble du

matériel nécessaire à la pratique de leur activité est fourni par la crèche : poussettes, lits, couches, jeux... Quelques assistantes maternelles de la crèche familiale choisissent aussi de participer, une journée par semaine, au fonctionnement de la crèche collective, sortant ainsi du cadre de leur domicile •

### RECRUTEMENT D'ASSISTANTES MATERNELLES

**Vous souhaitez être assurée d'un emploi et d'une rémunération tout en bénéficiant d'un accompagnement humain et matériel ?**

La Ville recherche - pour sa crèche familiale - des collaboratrices motivées et de confiance ayant un logement adapté à la garde d'enfants .

Ces postes sont ouverts à toutes les assistantes maternelles oullinoises agréées.

**Pour plus d'infos : 04 72 39 74 96**



### ► Françoise Montet

à la crèche Arlequin depuis 1994

"J'ai eu mon agrément en 1993 et j'ai rejoint la crèche Arlequin en 1994.

J'ai rapidement été intéressée par cette possibilité de travailler chez moi, et donc d'avoir une certaine liberté, tout en m'appuyant sur une structure. Nous ne nous sentons pas seules. Nous sommes aidées par les professionnelles de la crèche qui sont toujours là lorsque nous en avons besoin. Nous rencontrons, par exemple, quatre fois par an, une psychologue qui nous donne des conseils et nous guide dans notre quotidien. Nous avons droit à des formations, des stages et le fait de se retrouver régulièrement entre assistantes maternelles est aussi très convivial et bénéfique." •



### ► Laure Froment

à la crèche Arlequin depuis 2009

"Je suis devenue assistante maternelle agréée à la naissance de mon premier enfant en 2006. J'habitais alors à Grigny. Avec l'arrivée de ma fille, en 2009,

nous voulions devenir propriétaires et nous avons concentré nos recherches sur Oullins car je voulais absolument rejoindre cette crèche familiale.

Ce système n'a que des avantages. C'est très important pour moi de ne pas avoir à parler d'argent avec les parents et de développer avec eux une relation de confiance.

Ils sont également rassurés des bons soins apportés à leurs enfants grâce à la visite régulière d'une éducatrice de la crèche qui vient vérifier que tout se passe bien." •

### Le Pôle Petite Enfance de la Bussière

#### Le Point accueil familles

C'est la porte d'entrée pour toutes les familles. Il a pour mission d'accompagner les parents dans leur recherche d'un mode de garde. Reçus lors d'un entretien individualisé, ils peuvent réfléchir au mode d'accueil le plus adapté à leurs besoins et à ceux de leur enfant. Ils peuvent également déposer une demande d'inscription pour tout accueil régulier dans un établissement collectif ou familial. Une commission d'admission se réunit chaque mois pour attribuer les places disponibles.

📞 Tél. 04 37 22 51 80

Permanences sur rendez-vous les mardis et jeudis de 14h à 18h30 et les mercredis de 9h à 12h30

#### Le Relais assistantes maternelles "Pause Câlin"

Animé par deux professionnelles de la petite enfance, il propose :

- > des informations, des conseils et un soutien dans les démarches administratives pour les parents employeurs,
- > un soutien aux assistantes maternelles par le biais d'informations et d'échanges avec d'autres professionnels,
- > des temps de vie collective pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle,
- > des animations festives où enfants, parents et assistantes maternelles se retrouvent.

📞 Tél. 04 37 22 51 83

Permanences les lundis de 14h à 19h uniquement sur rendez-vous et les mercredis de 9h à 15h

#### La cabane Bambou

Lieu pour les enfants de moins de 4 ans et leurs parents pour jouer, se détendre, se rencontrer, partager des expériences de parents. Vous serez accueillis par deux professionnels petite enfance de la Ville.

📞 Tél. 04 37 22 51 80

Ouvert les jeudis de 8h30 à 12h, gratuit et sans inscription (hors vacances scolaires)

## Pendant et après l'école : inscrivez vos enfants !

### Rentrée scolaire 2015-2016

Les préinscriptions pour la prochaine rentrée scolaire auront lieu du lundi 23 février au vendredi 20 mars.

Elles concernent les enfants nés en 2012 et les nouveaux arrivants.

Pour constituer votre dossier, vous devez vous rendre en mairie avec les photocopies des documents suivants :

- > livret de famille,
- > justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer ou facture EDF ou téléphone),
- > jugement de divorce (le cas échéant).

N'oubliez pas également la fiche de renseignements à télécharger sur notre site Internet (rubrique Vie quotidienne\Scolarité\Inscriptions scolaires) ou à récupérer à la direction des affaires scolaires et à compléter.

Si votre enfant est scolarisé en maternelle à Oullins, il n'y a aucune démarche à accomplir pour son passage en CP •

#### Information :

Pour faciliter votre démarche, il est possible de renvoyer votre dossier par courrier ou bien de prendre rendez-vous pour le déposer en mairie.

Contactez la direction des affaires scolaires au 04 72 39 73 13

#### Dérogation scolaire

Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans une école différente de votre secteur d'habitation, une demande de dérogation doit être déposée à la direction des affaires scolaires du 23 février au 20 mars.

Une commission se réunira au printemps pour statuer sur ces dossiers.

Plus d'infos sur le site [www.ville-oullins.fr](http://www.ville-oullins.fr) ou au 04 72 39 73 13.

### Activités périscolaires pour le 3<sup>e</sup> trimestre

Plus de 1 300 enfants (soit près de 60% des élèves des écoles primaires oullinoises) prennent part, tous les vendredis après-midi, aux activités périscolaires proposées par la Ville. Chaque trimestre, les inscriptions à ces activités doivent être effectuées par les parents. "Nous tenons d'ailleurs à saluer les parents pour le respect des délais lors des deux précédents trimestres, ce qui a facilité le travail des services pour la programmation des ateliers et la constitution des groupes", souligne Marianne Cariou, adjointe en charge des affaires scolaires.

Pour ce dernier trimestre, les inscriptions auront lieu du lundi 16 février au jeudi 5 mars. Elles peuvent être renvoyées par courrier ou déposées en mairie aux horaires ci-dessous •

#### Direction des affaires scolaires :

les lundis, mardis et mercredis de 13h30 à 16h30 et les jeudis de 13h30 à 18h.

### Appel à participation des associations pour 2015/2016

Les activités périscolaires ne pourraient avoir lieu sans l'implication de nombreuses associations et entreprises qui accompagnent les enfants dans des projets éducatifs adaptés à leur âge.

Pour l'année scolaire 2015/2016, la Ville renouvelle son appel à projet auprès des associations qui souhaiteraient proposer des animations sportives, ludiques, culturelles, linguistiques, informatiques... pour des enfants âgés de 3 à 11 ans et sur des cycles de 11 séances •

#### Vous êtes intéressé ?

Déposez votre candidature à la direction de l'animation et de la jeunesse au plus tard le vendredi 27 février. Dossier disponible sur [www.ville-oullins.fr](http://www.ville-oullins.fr). Plus d'infos au 04 72 39 74 70.

## Le talent n'attend pas le nombre des années

**Vous êtes Oullinois**, vous avez entre 15 et 25 ans, vous venez de réaliser un projet qui vous tenait à cœur ou vous êtes en train de concrétiser une initiative remarquable ? Venez partager votre passion. Le jury des Talents d'Or attribuera un prix aux projets les plus significatifs !

Ce concours mis en place par la Ville en 2013 a pour objectif de distinguer les jeunes Oullinois en valorisant leurs parcours ou leurs réalisations individuelles ou collectives.

Les projets des lauréats sont sélectionnés selon trois catégories :

- > citoyenneté et solidarité (engagement citoyen, volonté d'améliorer son cadre de vie, de favoriser la tolérance, le lien social...)

- > pratiques culturelles (créativité et expression en arts plastiques, musique, théâtre...)

- > parcours scolaire ou professionnel significatif (création, reprise ou direction d'une entreprise, d'un commerce...).

Les dossiers peuvent être retirés sur le site de la Ville et doivent être déposés à la direction de l'animation et de la jeunesse au plus tard le vendredi 17 avril pour une remise des prix le samedi 13 juin •

#### Direction de l'animation et de la jeunesse - 10 rue Orsel

Tél. 04 72 39 74 73



## Prolongement du métro : donnez votre avis

Une réunion a été organisée en mairie le 22 janvier, en présence de Bernard Rivalta, président du Sytral.

Après avoir inscrit le prolongement de la ligne B du métro dans son plan de mandat, le Sytral étudie désormais les différents tracés possibles pour cette extension prévue de la gare d'Oullins aux Hôpitaux Sud. Participez à la concertation publique jusqu'au 11 février.

Ce projet de prolongement a pour objectifs principaux la desserte du centre-ville d'Oullins et du pôle hospitalo-universitaire de Lyon Sud ainsi que la création d'un pôle d'échange multimodal. L'arrivée du métro aux hôpitaux permettra ainsi de mieux desservir le Sud-Ouest de l'agglomération et en particulier le Vallon des Hôpitaux, un secteur en plein essor.

Pour la station d'Oullins, après des études de faisabilité et des analyses préliminaires, l'option privilégiée par la Ville et le Sytral est un arrêt sous la place Anatole France avec un accès principal à la hauteur du Passage de la Ville - Roland Bernard. Choisie par la municipalité pour des raisons de coûts, de planning et de maintien du commerce local, cette version nécessitera toutefois le déplacement temporaire du marché (le temps des travaux) et le

transfert du stationnement sur d'autres secteurs. Une délibération appuyant ce choix a été soumise au vote du Conseil municipal le 5 février.

L'autre option prévoit la réalisation d'une station face à l'Hôtel de Ville, entre le passage de la Ville et la rue Clément-Désormes : ce scénario aurait pour conséquences la démolition des immeubles actuellement situés sur ce périmètre et la relocalisation des commerces et activités libérales qui s'y trouvent.

Vous avez jusqu'au mercredi 11 février pour consulter le dossier de concertation et donner votre avis sur les registres prévus à cette intention :

- > soit sur [www.sytral.fr/69-metrob.htm](http://www.sytral.fr/69-metrob.htm)
- > soit en mairie aux horaires d'ouverture.

Le choix définitif du tracé est prévu pour début 2016 •

### Recensement 2015

Si, comme 8% des Oullinois, vous êtes concernés par le recensement, nous vous rappelons que vous avez jusqu'au samedi 21 février pour compléter les documents qui vous ont été remis par votre agent recenseur. Vous pouvez répondre au questionnaire soit en le remplissant manuellement, soit en le complétant en ligne sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

### Plan local d'urbanisme

Le dossier de modification n°11 du Plan local d'urbanisme (PLU) de la Métropole de Lyon est soumis à enquête publique jusqu'au mardi 24 février inclus.

Les documents sont consultables en mairie aux horaires d'ouverture. Un registre y est également disponible pour recueillir vos avis.

### Attention au monoxyde de carbone !

Le monoxyde de carbone, gaz incolore et inodore, provoque chaque année plusieurs milliers d'intoxications qui peuvent être mortelles.

Pour écarter tout danger, n'oubliez pas de faire vérifier chaque année vos installations et productions d'eau chaude et de chauffage. Si vous utilisez un groupe électrogène, placez-le obligatoirement à l'extérieur, n'utilisez jamais de façon prolongée un chauffage d'appoint à combustion, n'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage, n'obstruez jamais les grilles de ventilation. Enfin, quelles que soient les températures extérieures, aérez votre logement 10 minutes par jour.

|||  [www.ville-oullins.fr](http://www.ville-oullins.fr)

## Pensez aux détecteurs de fumée

À partir du 8 mars, tous les logements devront être équipés d'un Détecteur avertisseur autonome de fumée (DAAF).

Ces détecteurs de fumée sont des appareils permettant d'alerter - et de réveiller si besoin - les occupants d'un lieu dès le début d'un incendie en émettant un signal sonore suffisant. Ils permettent ainsi de réduire considérablement les décès par asphyxie.

Cet appareil - muni du marquage CE et conforme à la norme NF EN 14604 - doit être installé de préférence dans le couloir qui mène aux chambres ou sur le palier qui les dessert et doit être solidement fixé en partie supérieure, à proximité du point le plus haut et à distance des autres parois ainsi que des

sources de vapeur.

C'est au propriétaire d'acheter et de mettre en place le détecteur de fumée dans son logement. Toutefois, si ce dernier est loué, il peut soit fournir un appareil conforme à son locataire, soit lui rembourser son achat. En cours de bail, le locataire doit veiller au bon fonctionnement du détecteur en vérifiant les piles ou en le remplaçant si besoin.

Pour les personnes malentendantes ou atteintes de surdité, il existe des appareils spécialement adaptés qui fonctionnent grâce à un signal lumineux ou vibrant.

L'occupant du logement doit remettre à son assureur une attestation qui certifie la bonne installation de cet appareil de détection •

## Bien comprendre les règles de la zone 30

Afin de créer un espace de circulation apaisé et partagé, le centre-ville a été placé en zone 30 depuis le réaménagement de la Grande rue. Cette nouvelle zone oblige les automobilistes à ne pas dépasser les 30 km/h, une vitesse qui laisse la priorité aux piétons et aux deux-roues.

Des aménagements de voirie et de signalisation ont permis de matérialiser le secteur et d'aider les conducteurs à réduire leur vitesse.

Après la mise en place de plateaux surélevés et la disposition de panneaux et de bandes rugueuses en entrée et sortie de zones, ce sont les panneaux indiquant qu'une circulation à double-sens des cyclistes est possible dans les rues à sens unique qui viennent d'être installés.

Ne soyez donc pas surpris de croiser des vélos en contresens rue Fleury, rue Marceau ou rue de la République et soyez vigilants lorsque vous empruntez ces axes de circulation ●

### Rappel des règles de la zone 30

#### Le piéton

- > est prioritaire mais doit rester vigilant
- > peut théoriquement traverser n'importe où
- > doit respecter la signalisation tricolore s'il y en a une

#### Le cycliste

- > peut rouler à contresens dans les rues à sens unique
- > peut se placer à chaque feu rouge devant la première voiture à l'arrêt dans le sas prévu pour lui
- > ne peut pas rouler sur les trottoirs
- > doit respecter la signalisation tricolore

#### L'automobiliste

- > doit limiter sa vitesse à 30 km/h
- > doit être vigilant car il circule dans une zone apaisée
- > doit respecter le piéton qui est prioritaire
- > doit respecter le sas vélo marqué au sol devant chaque feu tricolore
- > peut croiser un vélo à contre-sens dans les rues à sens unique

## Bienvenue à Bluely

**Nouvelles venues** dans le paysage oullinois, les voitures électriques en libre service Bluely sont installées au pôle multimodal depuis début janvier. Soucieuse de privilégier les déplacements doux et d'offrir à ses habitants toujours plus de moyens pour voyager, la Ville d'Oullins a accompagné la mise en place de cette station dotée de quatre places et d'une borne de recharge.

Grâce au développement du réseau, il est aujourd'hui possible de rejoindre, Lyon, Villeurbanne, Bron, Caluire, Champagne, Écully, Sainte-Foy-lès-Lyon, Vaulx-en-Velin, Vénissieux et même l'aéroport Saint-Exupéry dans l'une des 250 bluecars disponibles à travers l'agglomération.

Afin de vous familiariser avec le fonctionnement de ce dispositif, des ambassadeurs Bluely seront présents à la station d'Oullins (avenue du Rhône) le samedi 28



février de 10h à 12h. Des essais seront possibles pour tous les conducteurs en possession de leur permis de conduire ●

#### Plus d'informations

[www.bluely.eu](http://www.bluely.eu)

Tarifs d'abonnement : 19,90 €/mois - 99 €/an

0,20 €/minute d'utilisation

### Extension de la résidence Cardinal Maurin



Débutés en juin 2014, les travaux d'agrandissement de cet Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) devraient s'achever d'ici fin 2015. L'extension du bâtiment principal, la création d'un bâtiment secondaire, perpendiculaire à la rue Charton, et la mise en place d'un ascenseur assurant leur desserte permettront l'accueil de 18 résidents supplémentaires, dont 12 en unité Alzheimer. Un jardin sécurisé de plain-pied sera également aménagé et agrémenté d'arbres fruitiers. Ces variétés saisonnières offriront à tous les résidents de bons repères spatio-temporels.



### École Jules Ferry

Les travaux de terrassement et de démolition de l'école maternelle ont été achevés à l'automne dernier et une grue a été installée début octobre pour le démarrage du gros œuvre. Le nouveau bâtiment, qui abritera un gymnase au sous-sol ainsi que trois classes et une salle d'évolution au rez-de-chaussée, devrait être hors d'eau et hors d'air d'ici le mois de mai. Cette deuxième phase du chantier, qui a également vu la création d'un grand préau côté rue Berthelot, devrait se poursuivre jusqu'à la fin de l'année.

## Les transformations de l'Yzeron se poursuivent

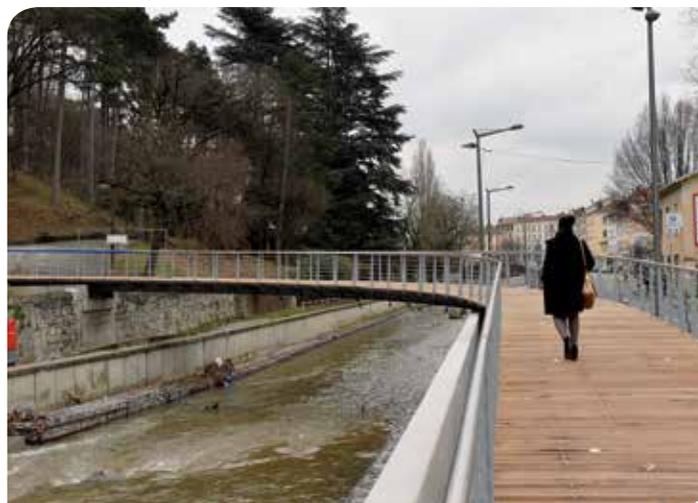
Après plusieurs mois de travaux, le réaménagement des berges de l'Yzeron - piloté par le Sagyrc - devrait se terminer en fin d'année.

Depuis l'automne 2013 et les premiers travaux préparatoires, l'Yzeron a bénéficié de nombreuses transformations : suppression de la cunette en béton et élargissement du lit, mise en place de digues de protection, création de cheminements piétons, renforcement du pied des berges par des techniques végétales (plantation de branches vivantes), remplacement des passerelles de traversée piétonne...

Actuellement, c'est la portion du cours d'eau située à la hauteur des Célestins et à l'aval du Pont Blanc qui est en cours de restructuration avec l'élévation du mur anti-crue.

Et tandis que la nouvelle passerelle Terray est en pleine reconstruction (et ne sera donc pas accessible avant la fin d'année), le portail définitif de la passerelle Chabrières - rouverte au public fin décembre 2014 - devrait être posé dans les semaines à venir.

L'ensemble de ces aménagements est réalisé dans le but de protéger les riverains des crues trentennales (comme celle de 2003) et de contribuer à redonner à la rivière un fonctionnement plus naturel ●



La passerelle Chabrières récemment rouverte au public.

## Un collecteur tout neuf

**Construit** il y a près de 50 ans, le collecteur unitaire de l'Yzeron transporte à la fois des eaux usées et des eaux de pluie. Cet équipement souterrain, qui s'étend de la Tour de Salvagny à Oullins, est aujourd'hui vétuste et son diamètre se révèle trop étroit pour contenir l'ensemble des eaux qui y sont déversées.

Son doublement, devenu obligatoire, est l'une des actions phares du Contrat de rivière de l'Yzeron. Piloté par la direction de l'eau de la Métropole, il va permettre de moderniser le réseau d'assainissement et d'adapter ses capacités aux besoins du secteur.

Après avoir effectué, il y a quelques mois, les deux premières phases de ce chantier avec un tunnelier sur une portion allant de l'aval du Pont Blanc au parc naturel de l'Yzeron, les équipes travaillent actuellement dans ce parc, en tranchée à ciel ouvert. Afin de gagner du temps, une partie des travaux a également été engagée dans le stade, côté rue du Merlo.

Toutes les études nécessaires ont été réalisées dans le but de limiter au maximum le nombre d'arbres à supprimer pour réaliser la tranchée, son tracé ayant même été modifié à la dernière minute afin de préserver un maximum d'espèces. Mais, les contraintes techniques obligent un cheminement le plus rectiligne possible pour que les eaux s'écoulent



facilement et sans dépôt. Un abattage de quelques arbres est donc obligatoire. L'ensemble des végétaux sera bien entendu replanté à l'automne, dès la fin du chantier. Comme cela a été fait dans le bois de Sanzy, tous les branchages seront broyés et transformés en compost pour le service Parcs et Jardins et tous les troncs seront laissés sur site afin de favoriser le développement de la biodiversité.

Pendant cette phase de travaux, prévue jusqu'à fin octobre, la traversée du parc ne sera momentanément plus possible. La prairie reste quant à elle toujours accessible aux promeneurs lors des horaires d'ouverture du parc ●

## Graines de SOL : un terreau fertile pour les entrepreneurs

**Créer son entreprise** n'est pas toujours une aventure facile. Heureusement, de nombreux dispositifs sont à la disposition des futurs entrepreneurs pour les aider dans leurs démarches de création et les accompagner dans le développement de leur activité.

Parmi eux la coopérative d'activités Graines de SOL. Cette structure d'intérêt collectif a été créée en 2006 à l'initiative des Villes d'Oullins et de Pierre-Bénite, en lien avec le réseau Lyon Ville de l'entrepreneuriat. Elle s'est depuis agrandie grâce à l'implication d'autres institutions du Sud-Ouest lyonnais (les communes de Saint-Genis-Laval et d'Irigny et les communautés de communes du Pays Mornantais et de la Vallée du Garon).

Graines de SOL propose un espace de test grandeur nature pour des entrepreneurs qui ont un savoir-faire, qui ont défini leur projet et qui souhaitent le mettre en œuvre de façon concrète, autonome et durable, tout en limitant les risques personnels. Avec un statut rassurant d'entrepreneur-salarié (avec une couverture sociale, un droit à la formation...), ils peuvent acquérir - au fur et à mesure de leur parcours au sein de la coopérative - les compétences commerciales et de gestion nécessaires à l'obtention de leur autonomie

économique et à la pérennisation de leur activité.

*"Notre organisation en coopérative permet d'alléger les jeunes entrepreneurs de toutes les charges et fonctions administratives, comptables, fiscales et juridiques, souvent sources d'angoisse en début de parcours. Elles sont ici mutualisées et prises en charge par Graines de SOL",* explique Marie Mayyas, gérante de la coopérative depuis la création juridique de la structure. *"Libérés de ces contraintes, ils peuvent*

**"Entreprendre c'est oser, oser croire en soi, oser changer de chemin, oser se tromper, oser déranger, oser même dans l'inconfort."**

*se concentrer sur la recherche de clients et sur le développement d'une offre qui soit pertinente et en lien direct avec les besoins du marché. La coopérative leur permet également de rompre l'isolement, d'échanger sur leurs pratiques et de favoriser les synergies à travers*

*des temps de partage et de formation. Aujourd'hui nous accompagnons près de 160 personnes et plus de la moitié d'entre elles sont capables de vivre de leur activité. Nous souhaitons vraiment développer le travail collaboratif afin que ces entrepreneurs aux savoir-faire, expériences, cultures et parcours très variés coopèrent et génèrent des valeurs ajoutées pour chacun."* ●

📍 Graines de SOL  
64 rue Roger Salengro - 69310 Pierre-Bénite  
04 78 15 92 32  
[www.grainesdesol.fr](http://www.grainesdesol.fr)

### Pensez au co-working !

Vous avez créé votre entreprise mais il vous est difficile de travailler à votre domicile ?

Le Réseau La Mosaïque est fait pour vous !

Installé depuis plus de dix ans au 177 de la Grande rue, il propose des espaces de co-working ou des bureaux aménagés. Architecte, plombier, graphiste, responsable de formation professionnelle... se côtoient ainsi quotidiennement et profitent de ces espaces de partage pour échanger sur leurs projets et créer une réelle dynamique de travail.

Une place est actuellement disponible dans l'espace de co-working et trois bureaux cherchent preneurs (un avec deux places et deux avec trois places.)

📍 **Vous êtes intéressé ?** Contactez le 06 88 29 65 26.

### La Super Halle fête son 1<sup>er</sup> anniversaire

Ouverte le 15 février 2013, la Super Halle de la Saulaie est basée sur un concept innovant : rassembler dans un même lieu un magasin de producteurs, une épicerie de produits biologiques et un espace restauration/traiteur.

Le magasin de producteurs propose des produits issus de fermes de la région lyonnaise. Toutes sont engagées dans une démarche d'agriculture paysanne et une partie est certifiée en agriculture biologique.

À l'épicerie, tout est là : du petit-déjeuner aux produits d'hygiène en passant par les meilleurs crus de la région. Et pour réduire les coûts et les déchets, une gamme étendue de produits est proposée en libre service (fruits secs, féculents, céréales, produits d'entretien, etc.). Enfin grâce aux trois cuisiniers présents pour régaler les gourmands, la Super Halle propose un service traiteur extérieur, un coin buvette et un restaurant.

📍 Ouverture du lundi au samedi de 10h à 20h  
105 avenue Jean Jaurès  
[www.lasuperhalle.fr](http://www.lasuperhalle.fr)

### Nouveaux commerces

**Café charmant**  
café - bar - restaurant  
1 rue Louis Aulagne  
[www.cafecharmant.com](http://www.cafecharmant.com)

**Le fournil des Célestins**  
Pains, viennoiseries, pâtisseries, restauration rapide et salon de thé  
Centre commercial des Célestins  
21 bd Kennedy

**"By Oullins" devient "Ok sport"**  
68 Grande rue

### Nouveaux propriétaires

**Brasserie d'Oullins**  
François et Thithu Nguyen sont les nouveaux gérants  
136 Grande rue



## Un nouveau trajet pour la navette des seniors

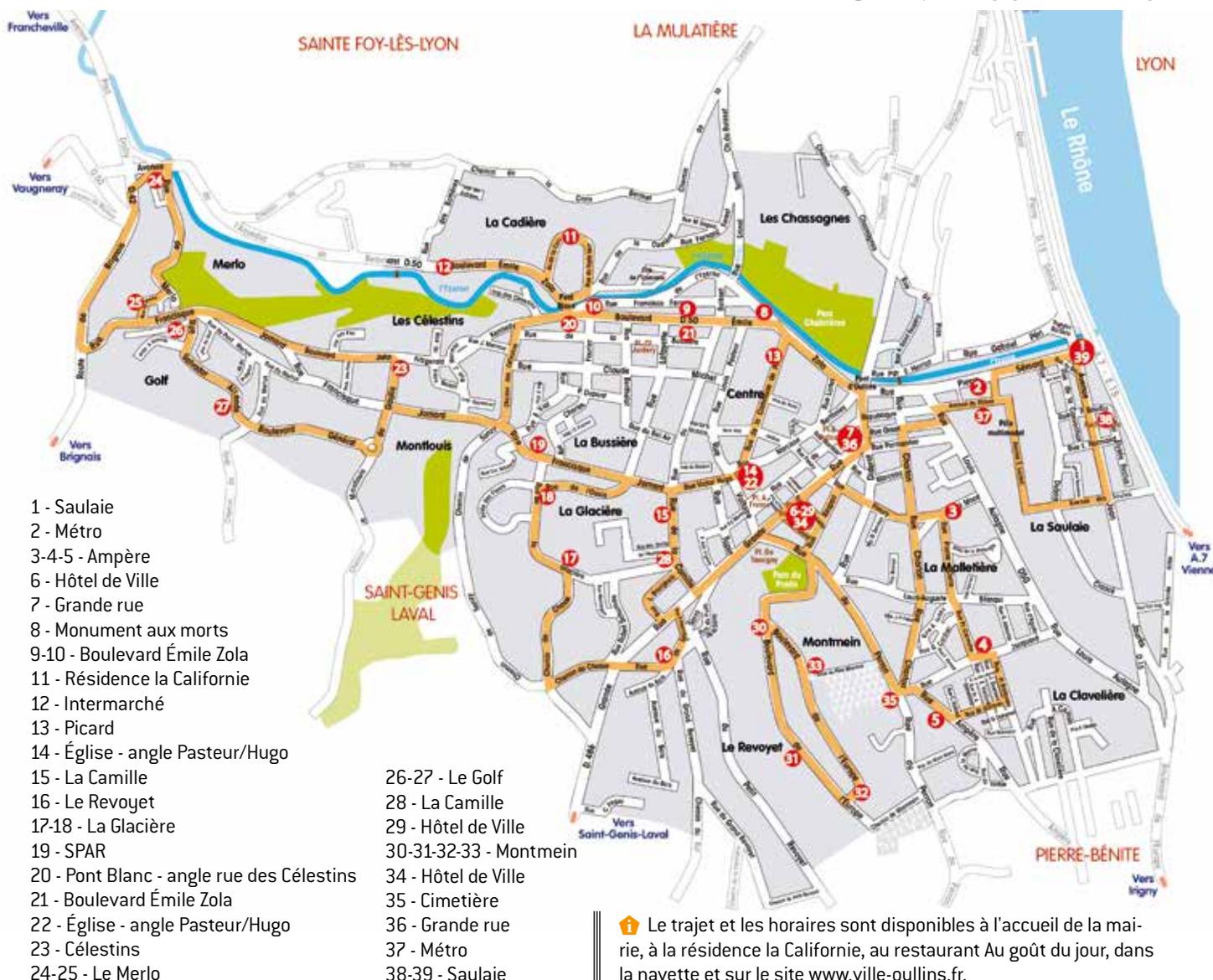
Depuis le 1<sup>er</sup> février, afin de mieux répondre aux besoins des Oullinois, les horaires et le trajet de la navette ont été modifiés.

Certains arrêts ont ainsi été supprimés et d'autres déplacés ou créés pour simplifier les sorties des seniors. Les tournées du samedi matin, très peu fréquentées, n'ont pas été reconduites.

La navette donne rendez-vous à tous les seniors de plus de 60 ans les mardis et jeudis matins (jours de marché) pour deux tournées gratuites à travers la ville.

Chaque circuit démarre à la Saulaie à 9h15 et 10h45 et permet de desservir l'ensemble de la ville.

Grâce à l'implication de la municipalité et à l'engagement de Jean Petitclerc, accompagnateur bénévole depuis de nombreuses années, les seniors peuvent continuer à se déplacer et à s'épanouir dans leur ville, comme la municipalité s'y est engagée dans son Agenda 21 ●





## Des vacances sportives

Tout au long de l'année, durant les périodes de vacances, la Ville propose aux 6-14 ans de découvrir différentes disciplines sportives grâce aux animations proposées par des éducateurs diplômés.

Pendant les vacances, les jeunes sportifs - une trentaine chaque jour - peuvent pratiquer des activités variées (badminton, athlétisme, football, escalade, tir à l'arc, tennis de table, handball) et parfois peu connues (sarbacane, street-hockey, kin-ball) dans une ambiance conviviale.

Les prochaines animations auront lieu du 9 au 20 février. Au programme, entre autres : base-ball, basket-ball ou jeux aquatiques à la piscine ●

||| **Renseignements**  
www.ville-oullins.fr



### ► Lillie-Rose, 8 ans en CE1 à l'école Ampère

"J'ai l'habitude de venir depuis que je suis à la grande école. C'est très bien parce qu'on fait plein de choses : du handball, de l'athlétisme, du badminton... Et ce que je préfère, c'est le tir à l'arc. J'aime bien tirer les flèches. Mais je n'aime pas le foot, c'est pour les garçons ! Ici, je retrouve des copines que je connais soit de l'école, soit de l'athlétisme ou de la natation, des sports que je fais en dehors de l'école. Et puis je connais aussi Emmanuel, l'éducateur sportif qui nous fait faire les activités pendant les vacances mais qui vient aussi quand on est à l'école".



### ► Morgane, 11 ans, en 6<sup>e</sup> au collège Pierre Brossolette

"C'est la première fois que je participe à ces animations. En arrivant je ne connaissais personne mais j'ai rapidement fait connaissance avec une fille du groupe. D'habitude, pendant les vacances, je reste avec mes parents mais là ils ne pouvaient pas me garder. Comme j'aime bien le sport, je suis contente d'être ici. J'ai bien aimé faire du hockey. Je fais aussi du volley et du badminton avec l'école. Maintenant que je connais, je pense que je reviendrai aux prochaines vacances".

### Changements de présidents

Plusieurs associations ont un nouveau président.  
Bienvenue à :  
> Frédéric Hardant (CAMO)  
> Charles Grenier (CASCOL général)  
> Joël Montet et Kamel Ait-Mahiout (CASCOL Foot)  
> Régis Martin (Les jardiniers du Golf)  
> Jeannine Brunon (Cercle du bel âge)  
> Pierre Halbardier (PLO général)  
> Cyril Motikian (PLO section trampo-gym)

### Accueil des villes françaises

Tout au long de l'année, l'association Accueil des villes françaises (AVF) Oullins vous propose ses animations et après-midi conviviales.  
Venez partager un moment de détente avec la dégustation des bugnes organisée mardi 24 février à partir de 15h à la Maison des sociétés, 37 rue Raspail.

||| **Contact** : 04 78 50 77 37

### Activités artistiques

L'Entente des peintres oullinois propose, dans ses locaux du chalet Ouest du parc Chabrières, des ateliers de peinture et de modelage pour les enfants de 8 à 12 ans, du 17 au 20 février de 14h30 à 17h. Tarif : 90 €.

||| **Informations et inscriptions**  
06 95 32 92 74 pour le modelage  
07 86 72 95 65 pour la peinture

### Erratum

Une erreur s'est glissée dans l'article consacré aux nouveaux locaux de Music'85 de notre édition d'octobre 2014 (Profil n°166). Ce n'est pas la paroisse qui était propriétaire du foyer Jacquard mais bien une Société civile immobilière (SCI) qui a, depuis, vendu ces locaux à un particulier.

## Inauguration de l'éclairage du stade du Merlo

**Fonctionnel** depuis l'été dernier, le nouvel éclairage du Merlo sera officiellement inauguré **vendredi 13 février à 18h**.

Au cours de cette manifestation seront proposés :

- une démonstration des sportifs du CASCOL Athlétisme,
- un match de football opposant, en nocturne, les équipes U17 de l'Olympique Lyonnais et du CASCOL Foot

Ce nouvel équipement, conçu pour les différentes disciplines qui occupent le stade, offre plusieurs

possibilités d'éclairage en fonction des activités pratiquées.

Ainsi la piste du 100 m d'athlétisme, qui était jusqu'alors timidement mise en lumière par les projecteurs placés au dessus de la tribune des spectateurs, bénéficie aujourd'hui d'un éclairage indépendant et assez performant pour parcourir le tour du stade en toute sécurité.

Même chose pour le terrain de football qui pourra désormais accueillir des rencontres en soirée, dans le respect des normes imposées par la fédération et pour le plaisir des spectateurs ●

**TU AS ENTRE 12 ET 25 ANS ?**

La Ville d'Oullins t'invite à participer  
au spectacle **GALERIE** créé et mis en scène par  
**VIREVOLT** compagnie professionnelle  
de cirque contemporain

**ateliers cirque & danse**  
**à partir du 25 février 2015**  
**gratuits, en centre-ville**

**8 ateliers de 2h**

**Les mercredis du 25 février au 29 avril 2015**  
(hors vacances scolaires) de 16h30 à 18h30  
au gymnase de l'école Jean de la Fontaine  
34 rue de la Commune de Paris à Oullins

**Mise en scène et répétitions générales**  
**les 6, 7 et 8 mai 2015**  
au parc Chabrières

**Pour aboutir à 2 spectacles**  
présentés **les 9 et 10 mai 2015** à

**la fête de**  
**L'iris**

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS (JUSQU'AU 24 FÉV. 2015)**

- Service culturel - Anne Grandsire : 04 72 39 73 13 / agrandsire@ville-oullins.fr
- Bureau information jeunesse - Sarah Gandouz : 04 72 39 74 70  
aux horaires d'ouverture du public (rue Orsel, Oullins)

## Élu(e)s socialistes et apparenté(e)s "Oullins demain"



Joëlle SÉCHAUD



Jérémie FAVRE



Raphaël PERRICHON

Oullins, ville cheminote, a vu s'implanter en 1832 à la Saulaie l'usine d'exploitation de la ligne St-Étienne-Lyon. Elle a accueilli 10 ans plus tard la Compagnie des hauts fourneaux et ateliers dont la PLM deviendra propriétaire en 1861. Elle porte les déplacements dans ses gènes.

Aux 150 000 voyageurs/an de l'époque répondent aujourd'hui les 20 000 usagers/jour de la ligne B du métro, en 2023 les 35 000 attendus à la station Oullins centre ville. Le Sytral investit de nouveau en effet 400 millions € et prolonge la ligne B jusqu'au CHLS.

Rendre les déplacements collectifs en mode doux plus attractifs que la voiture polluante, se réappropriier le territoire en lieu de vie, couture les espaces - cœur de ville et périphérie -, attirer les entreprises et les centres d'étude, créer grâce à leur implantation de la croissance et de l'emploi et, pour qu'ils y aient accès, donner de la mobilité aux habitants.

Dès 2023, le métro connectera tous les Oullinois et les habitants du Sud-Ouest Lyonnais rapidement, sans polluer,

au centre de Lyon et à d'autres communes de l'Est Lyonnais. Oullins contemporaine et humaine dans la métropole : facilitons les déplacements intra-muros et intercommunaux et prévenons les stationnements intempestifs. Adaptions-nous, suscitons, anticipons.

Certains de nos quartiers, non desservis par les bus, sont éloignés de la station de métro ? Mettons en circulation des navettes à l'instar de la navette seniors, qui rejoindront le centre, et proposons à la location des vélos électriques. Nos grands axes sont saturés ? Redessignons la ville, dynamisons d'autres rues que la Grande rue, créons des voies piétonnes et pistes cyclables, encourageons le covoiturage et l'autopartage. Nos proches voisins bénéficieront de l'accès au métro ? Pensons les lignes bus de commune à commune. Nos places de parkings sont limitées ? Incitons au sans voiture, traitons le stationnement ventouse différemment de celui intermodal - disque bleu, vignette - mais surtout diversifions les modes de transport et éduquons dès le plus jeune âge ●

## Élu(e)s "Oullins Bleu Marine"



Alain GODARD



Anne NEOUÇAUR-CHUBURU

Oullinoises, Oullinois, soyez rassurés, lors de la traditionnelle cérémonie des vœux de l'équipe municipale en place, Monsieur le Maire nous a certifié qu'il avait la situation en main, qu'il savait où il allait et qu'il n'augmenterait pas les impôts durant sa mandature.

Faut-il le croire ? Il a bien oublié de dire pendant sa campagne électorale qu'il mettrait 8% de hausse dès sa réélection. Mais tout va bien, il est très satisfait de sa gestion : la médiathèque est une réussite (6000 adhérents nous annonce-t-il) mais combien nous coûte-t-elle en fonctionnement en plus de son coût de construction, le retour sur investissement est-il justifié ? L'embellissement de la Grande rue qui a coûté une

fortune est aussi une réussite... Mais là encore pas un mot de son entretien et du coût de réparation des dégradations (piquets tordus, déchets dans les massifs de fleurs). Qui va payer, le casseur ou le contribuable ? Que l'opposition se rassure, les subventions pharaoniques seront maintenues. Pas de nouveaux investissements lourds nous a-t-il assuré, mais qui va payer la construction de la salle de prière de 8000 m<sup>2</sup> ? Alors là, pas un mot, le sujet est passé sous silence ; un oubli sûrement puisqu'il ne ment jamais, il oublie juste. Et enfin la cerise sur le gâteau, vous aurez le métro en centre-ville en 2023 au mieux !

Soyons vigilants pour le futur car on ne sait pas ce que l'avenir nous réserve ●

## Élu "La Gauche Oullinoise"



Bertrand MANTELET

### *La Saulaie livrée à la Métropole*

En juillet dernier, nous avons interrogé le maire sur les différents projets concernant l'avenir de la Saulaie. Il nous a confirmé qu'il y avait le sien (éco-quartier) et celui métropolitain de pôle technologique. Il s'engageait à en discuter avec les habitants du quartier en septembre. Et depuis, rien. Or, aux vœux 2015, il annonce qu'un

projet est lancé, reprenant celui de la Métropole, sans que les Sauléens n'aient été consultés. Il est à craindre qu'ils n'aient plus leur place dans ces nouveaux projets. Nous demandons que les habitants du quartier participent à la réflexion sur l'avenir de la Saulaie. (LGO: PCF, FG, GRAM et non-encartés) ●

## Élu EELV et apparentés



Jérémie BLOT

### *Les Oullinois et l'obsolescence programmée*

L'obsolescence programmée vise à réduire artificiellement la durée de vie des produits. Il en existe 4 types : l'obsolescence technologique (un seul composant volontairement fragile met l'appareil en panne) ; l'obsolescence par péremption (dates mises sur les légumes secs !) ; l'obsolescence psychologique (effet de mode) et l'obsolescence écologique

(renouvellement de biens basé sur l'économie d'énergie). A l'heure où la liberté est au centre des discussions, les Oullinois doivent refuser une consommation imposée qui pèse sur la planète, leurs dépenses et celles de notre collectivité.

Lesverts-oullins@wanadoo.fr ●

## Groupe "Oullins au cœur"



François-Noël Buffet



Gilles Lavache



Clotilde POUZERGUE



Marianne CARIU



Christian AMBARD



Louis PROTON



Christine CHALAND



Georges TRANCHARD



Marie-Laure  
PIQUET-GAUTHIER



Anne PASTUREL



David GUILLEMAN



Philippe LOCATELLI



Hubert BLAIN



Bruno GENTILINI



Blandine BOUNIOL



Emilie FAILLANT



Adrienne DEGRANGE



Clément DELORME



Danielle KESSLER



Philippe SOUCHON



Françoise POCHON



Emmanuel PERNIN



Marcelle GIMENEZ



Bertrand SEGRETAIN



Sandrine HALLONET-  
VAISMAN



Frédéric HYVERNAT



Chantal TURCANO-  
DUROUSSET



Sandrine GUILLEMIN

## Renforcer nos acquis

Le développement de la Ville et des services aux Oullinois sont au cœur des discussions que nous avons entamées à l'occasion du traditionnel débat sur les orientations budgétaires de 2015. Ce débat est un moment important de la démocratie locale. Il permet d'évoquer ce que sont les orientations générales du budget, d'appréhender le contexte économique et financier dans lequel ils s'inscrit, les contingences qui en découlent et de présenter les priorités retenues pour sa préparation.

Nous vous avons toujours tenu un discours de vérité et de transparence sur ces questions comme sur les autres. Ce n'est donc un secret pour personne que les projets de 2015 et des années suivantes devront être menés dans le cadre d'un budget extrêmement contraint. La dotation de l'Etat aux collectivités territoriales, qui sera diminuée de 11 milliards d'euros sur trois ans dont 3,7 milliards d'euros rien qu'en 2015 génère à elle seule un manque à gagner de 300 000 € pour la Ville cette année (hors dépenses nouvelles liées à la réforme des rythmes scolaires).

Si le mandat précédent était celui des grands projets et des équipements structurants (Mémo, entrée Nord, métro, Grande rue, école Jules Ferry...), le prochain aura pour objectif de conforter nos acquis et notre développement grâce à l'entretien de notre patrimoine et au renforcement de nos services. Il concernera en priorité la sécurité, l'accessibilité et les économies d'énergie. Ce mandat sera donc marqué par une pause significative des dépenses d'investissement : trois millions d'euros par an au lieu de sept, la moitié de la période précédente. Cette pause permettra de maintenir le niveau d'endettement actuel et de contenir la pression fiscale communale.

Malgré ces contraintes, nous avons d'ores et déjà commencé à mettre en œuvre le programme, les projets et les actions qui ont su vous convaincre que notre vision du développement de la Ville fait sens. Il en va ainsi du déploiement de notre grand plan numérique, à la fois dans les écoles (matériel, tableaux numériques...), mais aussi au service des habitants avec la mise en place prochaine d'un logiciel famille, véritable guichet numérique pour accéder de manière simple, rapide et sûre aux services municipaux, scolaires, inscriptions, cantine...

L'accueil des jeunes enfants reste aussi une de nos priorités avec la construction d'une crèche et d'une annexe au relais d'assistantes maternelles dans le quartier Ampère. Il en est de même de notre action en matière de logement intergénérationnel avec le projet du Château de la Bussière ou de sécurité avec un renforcement de la présence de nos agents sur la voie publique et le déploiement de notre système de vidéoprotection.

L'entretien et la réfection de notre patrimoine municipal, particulièrement nos équipements sportifs et singulièrement la piscine, demeurent également des investissements programmés. Bien entendu, nous poursuivons les projets déjà engagés : école Jules Ferry, berges de l'Yzeron, jardin sans fin, modes de déplacements doux, fleurissement et rénovation des espaces publics dans tous les quartiers...

Si l'investissement est polarisé sur ces différents axes, de nombreuses économies concerneront aussi le fonctionnement. Elles passeront par des choix importants et un recentrage sur les besoins réels de la population. La gestion de la masse salariale et des aides accordées aux partenaires associatifs nécessiteront toute notre attention, afin de maintenir un rythme de croissance des dépenses inférieur à celui des recettes.

Concernant la masse salariale, principal poste des dépenses de fonctionnement, nous avons décidé de mettre en place des mesures visant à réduire cette enveloppe de 200 000 € à travers la réorganisation et à la mutualisation des services et grâce à une optimisation des heures supplémentaires et des remplacements. Pour le secteur associatif, il est proposé de maintenir l'enveloppe à niveau mais d'y intégrer les subventions versées au titre des activités périscolaires (entre 150 000 et 200 000 €). Enfin, les dépenses liées aux manifestations seront réduites, comme ce fut le cas par exemple pour la cérémonie des vœux à la population.

Nous ne pouvons pas vous demander de faire des efforts sans nous astreindre à la même rigueur pour contenir et réduire nos dépenses dans les mêmes proportions ! ●

LA MÉMO

**7 février - 11 h**  
Temps du conte  
À partir de 4 ans

**Du 10 au 13 février - de 10h à 17h**  
Atelier Ombres animées  
Pour les 8-12 ans (groupe de 6)  
Inscriptions : 04 26 04 11 71

**17 février - 16h**  
Les vacances du Ciné-mioches  
Film surprise  
À partir de 3 ans

**20 février - 16h**  
Les vacances du Ciné-mioches  
Film surprise  
À partir de 7 ans

**21 février - 15h**  
Ciné-club  
Comédie italienne de 1964

**24 février - 19h30**  
Textes à dire : "Rêveurs d'univers"  
C<sup>ie</sup> Cœur d'Art & Co

**28 février - 10h30**  
Samedi des tout-petits  
Comptines, chansons, petites  
histoires pour les enfants  
(6 mois - 3 ans) et leurs parents  
Inscriptions : 04 26 04 11 71

THÉÂTRE

**5 février - 20h**  
Concerts Grame #2 Babels  
Créations avec l'ensemble ACTEM

**Du 24 au 26 février - 20h**  
Chant d'hiver  
Théâtre musical

**4 mars - 15h**  
**6 mars - 19h**  
Rosie Rose  
Théâtre musical - cirque  
À voir en famille à partir de 3 ans

CITOYENNETÉ

**5 février - 19h**  
Conseil municipal  
Hôtel de Ville

**7 février - de 12h à 16h**  
Matinée dansante (FNACA)  
Salle des fêtes du parc Chabrières

**10 février - de 14h30 à 17h30**  
Loto (UNRPA)  
Salle Collovray - Renaissance

**Jusqu'au 11 février**  
Concertation publique  
prolongement métro B  
Voir p.9

**Du 16 février au 5 mars**  
Inscriptions aux activités  
périscolaires du 3<sup>e</sup> trimestre  
Voir p.8

**Du 17 au 20 février - de 14h30 à 17h**  
Stages peinture ou modelage  
(Entente des peintres oullinois)  
Pour les 8/12 ans - Voir p.14

**19 février - 14h30**  
Carnaval à la Californie  
Voir p.2

**Jusqu'au 21 février**  
Recensement 2015  
Voir p.9

**Du 23 février au 20 mars**  
Préinscriptions rentrée scolaire  
2015/2016  
Voir p.8

**24 février - 15h**  
Dégustation de bugnes (AVF)  
Voir p.14

**24 février - 20h**  
Assistantes maternelles :  
mode d'emploi  
Voir p.6

**À partir du 25 février**  
Ateliers cirque et danse pour les  
12-25 ans dans le cadre de la Fête  
de l'iris  
Voir p.15

**25 février - de 14h30 à 16h30**  
Information sur le diabète de type 2  
Maison des Sociétés  
Inscription : 04 78 60 96 30

**Jusqu'au 27 février**  
Appel à participation des  
associations pour les activités  
périscolaires 2015/2016  
Voir p.8

**27 février - 18h**  
Loto (Foyer socio-éducatif du collège  
La Clavière)  
Restaurant scolaire - La Clavière

**28 février - de 10h à 12h**  
Animation Bluely  
Pôle multimodal - avenue du Rhône  
Voir p.10

**4 mars - 20h**  
Soirée théâtre : "Le mystère de la  
Charité de Jeanne d'Arc" de Charles  
Peguy interprétée par Jean-Paul  
Lucet, ancien directeur du théâtre  
des Célestins.  
Saint-Thomas d'Aquin, salle  
polyvalente - 70 rue du Perron.  
Entrée libre - réservation par courriel  
avant le 23 février  
resp.communication@st-thom.com

HÔTEL DE VILLE  
Place Roger-Salengro - BP 87  
69923 OULLINS Cedex  
tél. 04 72 39 73 13  
fax 04 78 50 81 78  
www.ville-oullins.fr  
contact@ville-oullins.fr  
www.facebook.com/Oullins  
twitter.com/VilledOullins

Horaires d'ouverture au public :  
lundi : 10h - 12h30 / 13h30 - 16h30  
du mardi au vendredi : 8h30 - 12h30 /  
13h30 - 16h30  
Permanences État civil :  
jeudi : 12h30 - 13h30 / 16h30 - 18h  
vendredi : 12h30 - 13h30  
samedi : 9h - 12h  
n° vert : 0800 013 477  
n° vert propreté : 0800 717 888

LA MÉMO - 8 rue de la République  
tél. 04 26 04 11 71

MÉMO MONTLOUIS - 39 bd Général De Gaulle  
tél. 04 78 51 60 17

PISCINE MUNICIPALE - 44, Grande rue  
tél. 04 72 66 12 40

POLICE MUNICIPALE : 04 37 20 12 00

PERMANENCES OUVERTES AU PUBLIC  
Maison des Sociétés, 37 rue Raspail

Impôts : le 1<sup>er</sup> mercredi du mois de 9h à 11h, unique-  
ment en avril, juin, septembre, octobre et novembre

Aide aux victimes  
le 2<sup>e</sup> mercredi du mois de 14h à 16h30

Conciliateur  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi du mois de 13h30 à 17h  
(sur rendez-vous au 04 72 39 73 13)

CICAS (Retraites)  
les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis du mois  
de 9h à 12h et de 13h à 16h30  
(sur rendez-vous au 0820 200 189)

Avocat-conseil  
tous les vendredis de 10h45 à 12h15

Boutique de droit (Amély)  
tous les vendredis de 13h30 à 17h30  
(sur rendez-vous au 04 78 51 59 28)

ENCOMBRANTS  
Service voirie et cadre de vie, tél. 04 72 39 73 13  
- Déchèterie de Pierre-Bénite - chemin de la Gravière  
tél. 04 72 39 21 87  
- Déchèterie de Francheville - Z.I. de Taffignon,  
29, route de la gare - tél. 04 78 59 04 32

CIMETIÈRE - 96, rue du Perron  
tél. 04 72 39 73 18  
Ouvert tous les jours de 8h30 à 17h

PERMANENCES  
M. Michel TERROT - Député du Rhône  
8, rue Victor Hugo  
69600 OULLINS  
tél. 04 78 50 50 50

M. François-Noël BUFFET - Sénateur du Rhône  
57 rue Edouard Herriot  
69002 LYON  
tél. 04 72 39 36 00 - fax 04 72 39 36 39

SPORTS

**7 février - à partir de 10h**  
Tournoi de foot en salle U6-U7  
(CASCOL Foot)  
Gymnase Herzog

**8 février - à partir de 9h**  
Tournoi de foot en salle U8-U9  
(CASCOL Foot)  
Gymnase Herzog

**Du 11 au 23 février - de 9h30 à 16h30**  
Stage de volley (Cisgo)  
Gymnase du Parc - (COSEC)  
04 72 39 74 93

**14 février et 15 février - à partir de 9h**  
Tournoi de foot en salle U10-U11  
(CASCOL Foot)  
Gymnase Herzog

**Du 16 au 20 février - de 8h30 à 17h**  
Stage "Apprendre du football"  
(CASCOL Foot)  
Stade du Merlo  
Sur inscription au 04 78 50 52 43

DIVERS

**5 février - de 14h30 à 18h30**  
Atelier gratuit de bricolage :  
réalisation d'un faux plafond en  
placo (Les Compagnons bâtisseurs)  
49 rue Pierre Semard

du mardi 24 au jeudi 26 février - 20h

Création – Spectacle musical

# Chant d'hiver

Schubert /  
Samuel Sighicelli /  
Tanguy Viel

LA RENAISSANCE  
THÉÂTRE MUSIQUE

OULLINS LYON MÉTROPOLE  
04 72 39 74 91 / [www.theatrelarenaissance.com](http://www.theatrelarenaissance.com)

## LYON AUDITION

CORRECTION AUDITIVE DE L'ADULTE ET DE L'ENFANT

Maryline GUSTIN  
Audioprothésiste D.E.



- Evaluation gratuite de votre audition
- Essais<sup>®</sup> d'aides auditives toutes marques adaptées à votre budget
- Suivi individualisé et régulier
- Protection anti-bruit, anti-eau et casque TV

111, Grande rue - Oullins - 04 78 86 97 28

## NATUR HOUSE

Experts en rééducation alimentaire

La méthode Naturhouse  
UNE MÉTHODE EXCLUSIVE ET UNIQUE



1. Suivi hebdomadaire par votre diététicienne
2. Plan diététique Personnalisé
3. Produits à base de plantes, fruits et légumes



Prenez rendez-vous avec votre diététicienne dans le centre le plus proche de chez vous.

NATURHOUSE OULLINS  
1 place Arles Dufour - Tél. 04 78 81 83 54  
[naturhouse-oullins@gmail.com](mailto:naturhouse-oullins@gmail.com)

## leDRIVE Intermarché

vous connaissez ?



1

Je commande sur  
[www.ledriveintermarche.com](http://www.ledriveintermarche.com)



2

Je règle ma commande  
dans l'horaire choisi



3

Je récupère ma commande  
en moins de 5 mn

A bientôt sur [www.intermarche.com](http://www.intermarche.com)

## Intermarché

SUPER  
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

143, boulevard Emile Zola - 69600 Oullins  
Lundi à samedi, 8h45-19h45  
04 78 51 35 74



Franck & Christel LIRIA

## Les Roses Modernes

ARTISAN - FLEURISTE



142, Grande rue 69600 OULLINS  
Tél. 04 78 51 39 37



# FÊTE SES 1 AN!



C'est le grand jour ! Vos producteurs, épiciers et traiteurs vous invitent à partager leurs gâteaux d'anniversaire samedi 14 février, venez nombreux !

OUVERTURE DU LUNDI AU SAMEDI  
DE 10H À 20H !

105 avenue Jean Jaurès  
69600 Oullins  
Quartier Saulaie  
Direction Pierre Bénite

04 78 56 69 72  
[www.lasuperhalle.fr](http://www.lasuperhalle.fr)

